

Le petit vertinois

Bulletin municipal d'information



Jessica Micheline Eliane
QUINCHON et Philippe
BOURGEOT le 23 janvier
2021



Distribution de masques aux jeunes du village

Le conseil municipal a décidé d'offrir une boîte de 50 masques à chaque jeune du village, né entre 2003 et 2014. Sur les 91 prévus, 88 écoliers, collégiens et lycéens se sont déplacés à la mairie pour retirer leurs boîtes.

Cette opération a été très appréciée par les familles.



Isabelle CAUCHY et sa fille Nancy CAUCHY
au 316 rue Paul Pavot

Géraldine et Pierre GABET, Marie et
Alexandre, au 694 rue Paul Pavot

Il est important que les nouveaux arrivants se présentent en mairie afin qu'Anne-Marie puisse les inscrire dans le fichier de population. Cela permet d'une part d'avoir un fichier de population à jour mais n'oblige en aucun cas à une inscription sur les listes électorales. D'autre part cela permet aux familles de bénéficier des différentes aides et cadeaux individuels, distribués par la mairie en fonction de l'âge des bénéficiaires (cartes cadeaux pour les adolescents, chocolats de Pâques pour les enfants, colis des aînés...)

Employés communaux

Lénaïc Delépine a été recrutée en CDD jusque juin, pour remplacer Géraldine. Elle accueille les enfants à la cantine et à la garderie.



Réunion du conseil municipal du 4 février

- Modification des délégations communales suite au décès de Dominique Perrot :

Délégué suppléant au SIDEDEC : Luc Delcourt

Déléguée à la commission piscine, services techniques et patrimoine de la CCPS : Christine Basuyau

Délégations communales : Jacky Calzada sera en charge de la sécurité et Luc Delcourt est nommé conseiller délégué en charge de l'environnement et du cadre de vie. La gestion des salles communales sera prise en charge par M. Le Maire et les quatre adjoints.

-Création d'un groupe de travail regroupant des élus et des citoyens vertinois qui aura en charge une réflexion sur les travaux intérieurs de l'église.

-Il a été décidé d'offrir une boîte de 50 masques chirurgicaux à tous les jeunes du village scolarisés de l'école élémentaire à la terminale.

Le conseil municipal a délibéré en faveur du paiement de la Défense contre l'incendie au Siden Sian plutôt que le faire supporter par la population et du transfert de la compétence GEPU (gestion des eaux pluviales) au Siden Sian.

Réunion du conseil municipal du 18 mars

-Le Conseil Municipal a approuvé :

Le reversement aux communes de la TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité) perçue par le SIDEDEC.

La demande d'adhésion au SIAVED de la CCPS pour la compétence « gestion de la fonction tri-conditionnement des emballages et papiers issus des collectes sélectives ».

La prise de compétence mobilité par la CCPS.

- Le Conseil Municipal sollicite Monsieur le Président de la CCPS pour effectuer une visite des terrains et bâtiments de l'OAP

-L'adjoint aux finances a exposé les demandes de subventions faites et à faire à la Région, à l'Etat et au Département pour les investissements prévus et à prévoir. Il a également présenté pour approbation par le conseil municipal le compte administratif de l'année 2020. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité ainsi que le compte de gestion.

-Suite au décès de Dominique Perrot ses indemnités de conseiller délégué ont été réparties entre Thomas LENOIR délégué en charge de la jeunesse, de l'animation sportive et de la vie associative et Luc DELCOURT délégué en charge de l'environnement et du cadre de vie.

-Suite à la crise sanitaire il a été décidé de reconduire la distribution des chocolats de Pâques aux enfants comme cela a été fait l'année dernière.

-En questions diverses, un point a été fait sur le dossier des éoliennes, de la brigade environnementale de la CCPS qui devrait intervenir dans nos communes prochainement etc....



Avec le printemps, c'est le temps des labours « à l'ancienne » dans les jardins ouvriers



Stationnement sur les trottoirs

Il nous semble indispensable de rappeler que les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur sécurité, notamment pour les parents accompagnés de leurs enfants en poussette. Un trottoir

occupé par un véhicule oblige les passants à poursuivre leur chemin en descendant sur la chaussée au risque de se faire faucher par une voiture.

Le stationnement sur les pelouses est interdit car cela détériore les plantations et gêne la tonte ; chacun doit respecter le travail des employés communaux.

Nous vous demandons de bien vouloir rentrer vos véhicules dès

que vous en avez la possibilité.



Nuisances sonores

Comme chaque année hélas, nous devons rappeler que s'il n'existe pas de décret réglementant les jours et horaires de tonte des pelouses, le bon sens et le

respect du voisinage existent bien quant à eux !

S'il vous plaît, évitez au maximum les tontes ou autres travaux bruyants le dimanche, aux heures de repas, au moment où vos voisins aimeraient profiter du calme de leur jardin



Plantations rue Paul Pavot

Le talus situé à la sortie de Vertain vers Romeries était très difficile à entretenir : 1200 cotonéasters y ont donc été plantés par l'entreprise Création Passion de Christophe Delmoitie, située à Vertain, aidé par les employés communaux



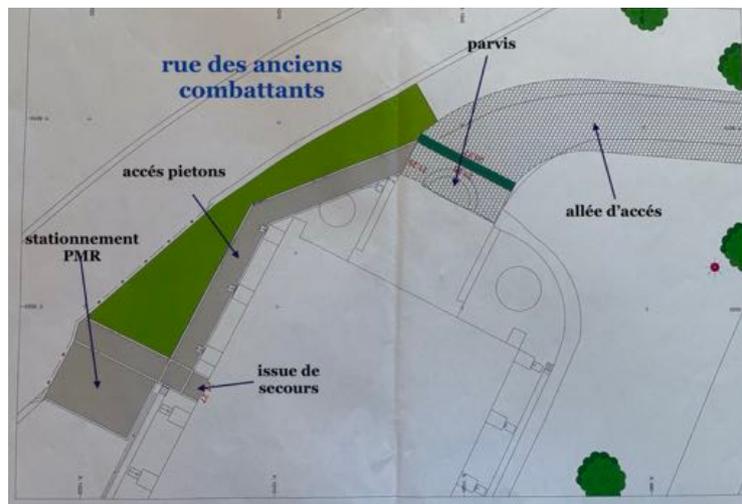
Transformation de l'ancien bloc sanitaire à l'école élémentaire

Suite à la création d'un bloc sanitaire accessible PMR dans l'école, l'ancien local situé dans la cour était devenu inutile. Il a donc été décidé de les réaménager afin de donner à l'école un local de rangement. Ces travaux ont été réalisés par les employés communaux Maxime et Ghislain



Eglise

L'église était le seul bâtiment communal à ne pas être accessible PMR. Le Conseil Municipal a donc décidé de la mettre en conformité. Il y sera créé une issue de secours avec un cheminement PMR, une partie des peintures intérieures, le parvis et l'allée d'accès seront également refaits. Ces travaux seront financés pour partie dans le cadre du plan de relance, avec une subvention obtenue du département (50%) et une de l'état (30%).



Rue Baudry

Noréade doit installer une bouche d'incendie rue Baudry (obligation dans le cadre de la défense incendie). Pour cela il faut remplacer la canalisation d'eau jusqu'à cette bouche. De ce fait, toutes les canalisations de la rue, y compris à chaque habitation seront changées. Suite, à ces travaux, le conseil municipal a décidé de refaire la bande de roulement de cette rue. Il va donc solliciter le Département pour une demande de subvention afin de faire diminuer l'impact de ces travaux sur le budget communal. Dans la continuité de ces travaux, il est prévu de refaire les trottoirs aux environs du dernier trimestre de cette année.

Lignes blanches rue d'Haussy et rue de la cavée

Comme annoncé dans le bulletin de décembre 2020, des lignes blanches ont été créées (continues et discontinues) sur le chemin d'Haussy, cela permettra une meilleure visibilité par mauvais temps. Là où la largeur ne le permettait pas des « pointillés » ont été faits. Dans la rue de la Cavée, la signalisation au sol a été continuée avec le marquage des passages pour piétons et des aires de stationnement en chaussée. Reste à poser des quilles pour éviter le roulement des voitures sur ces accès. Cela sera fait par le personnel communal. Nous espérons que ces dispositifs auront un impact significatif sur la vitesse des véhicules et donc sur la sécurité de tous.



Carte Cadeau lycéens

6 jeunes de 16 ans scolarisés, ont reçu une carte cadeau de 50 € à utiliser à la FNAC. Cette carte est une aide aux lycéens pour financer l'acquisition de matériels, livres ou manuels nécessaires à leur scolarité.

Jeunesse vertinoise

Si nous n'avons pas pu organiser de sortie pour les jeunes en 2020, nous espérons que cette année, elle pourra avoir lieu

La municipalité tient à être présente auprès des jeunes du village et a mis en place une adresse de messagerie : aidevertain@gmail.com , afin qu'ils puissent nous communiquer leurs besoins et obtenir un soutien éventuel.

Le portail ij-hdf.fr contient l'ensemble des informations dédiées à la jeunesse et proposées par la région.



Pâques

Pas de chasse à l'oeuf, mais comme l'année dernière, la mairie a changé de méthode pour s'adapter à la situation sanitaire, en faisant exceptionnellement du porte-à-porte. De très belles décorations de Pâques attendaient les élus à chaque domicile



A la garderie périscolaire, les enfants ont préparé Pâques en réalisant des paniers originaux



Les inscriptions à l'école sont ouvertes

Si votre enfant est né en 2018 ou antérieurement, vous pouvez l'inscrire à l'école communale

Si votre enfant est né en 2019, il s'agira d'une pré-inscription

Les inscriptions se font auprès de la directrice Madame DE VOS, à l'école élémentaire, rue Baudry (téléphone 03 27 74 16 02)

<https://vertain.fr/ecole/>



Il est toujours très difficile de prévoir un calendrier de festivités en ce moment. La commission des fêtes prépare des animations dans le village et nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure, si nous sommes autorisés à les organiser